

CONSEIL-ET-NOUS

Journal municipal - Janvier 2022

Nouveauté au Club des 50+



Atelier savons lessive artisanal - 20 janvier



Atelier fabrication jujubes
3 février



Déjeuner communautaire
12 février 8h à 12h



Déjeuner communautaire
19 février 14h



Atelier scientifique
4 mars 10h30



Rallye motoneige du comité des loisirs
4 mars



C'est le retour du **Carnaval** de Saint-Léon du 3 au 12 mars 2023. Programmation complète à venir!



SUIVEZ-NOUS !



CONSEIL MUNICIPAL

Maire

Jean-Cômes Lévesques

Conseiller #4

Serge Imbeault

Conseiller #1

Suzie Lacombe

Conseiller #5

Aubert Turcotte

Conseiller #2

Serge Lévesque

Conseiller #6

Jean-Marc Fournier

Conseiller #3

Lise Pineault

BUREAU MUNICIPAL

Nos heures d'ouverture sont:

Lundi au jeudi

10h à 12h et 13h à 15h

Vendredi

Fermé

Si vous avez des questions à poser au conseil municipal, vous pouvez les envoyer par la poste au 8A place de l'Église, G0J 2W0, par courriel stleonlegrand@mrcmatapedia.qc.ca ou les déposer directement au bureau municipal sur les heures d'ouverture.

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu au bureau municipal lundi le 13 février 2023 à 19h30.



Pour nous joindre:



stleonlegrand@mrcmatapedia.qc.ca



418-743-2914



418-743-2014

Jean-Noël Barriault - Direction génér.

jn.barriault@mrcmatapedia.quebec

Poste 2

Annick Lavoie - Administration

stleonlegrand@mrcmatapedia.qc.ca

Poste 1

Charles-Éric Poirier - Loisirs

loisirsest@mrcmatapedia.quebec

Poste 5



AVIS PUBLIC

**PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE ST-LÉON-LE-GRAND**

AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

Aux personnes intéressées par des demandes de dérogation mineure

Avis public est par la présente, donné par le soussigné qu'une demande pour l'obtention d'une dérogation mineure aux dispositions du règlement de zonage ont été adressée à l'inspecteur municipal de la municipalité, en conformité avec le règlement sur les dérogations mineures.

Le présent avis public a pour but d'informer toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil relativement à cette demande par écrit avant la séance du conseil qui aura lieu le 13 février 2023 à 19h00 à l'hôtel de ville au 8A place de l'église.

Toute objection et commentaire peuvent également être formulés auprès du directeur général Jean-Noël Barriault à la même adresse avant ladite séance

Nature et effet de la dérogation mineure demandée.

Le propriétaire de lot 4452439 situé au 235 rue Gendron, demande une dérogation pour autoriser l'installation d'une thermopompe sur le mur de la maison, ce qui normalement n'est pas autorisé par la réglementation.

DONNÉ À SAINT-LÉON-LE-GRAND, ce 2023-01-18

Jean-Noël Barriault, directeur général et secrétaire-trésorier.



TAUX DE TAXES

Lors de la séance ordinaire du 16 janvier 2023, le Conseil de la Municipalité de Saint-Léon-le-Grand a procédé à l'adoption du règlement numéro 359-23 taux de taxe pour l'exercice financier 2023.

Le taux de la taxe foncière à être prélevé sur le territoire de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand sera de 1.0792\$ du cent dollar d'évaluation;

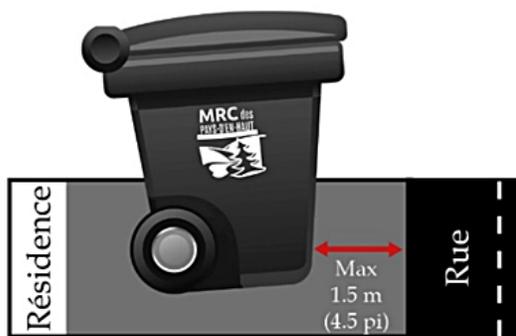
Le taux de taxe pour la collecte et le traitement des eaux usées est de 250.00 dollars par unité;

Le taux de taxe pour la cueillette et la disposition des matières résiduelles est de 230.00 dollars par unité.



MATIÈRES RÉSIDUELLES

Comment placer son bac



La collecte est maintenant robotisée pour **TOUS** les bacs roulants (quelle que soit la couleur), il est donc essentiel de bien les disposer au bord du chemin:

- ⇒ **Roues et poignées vers votre résidence;**
- ⇒ Couvercle fermé, aucun objet sur le bac;
- ⇒ Distance maximale de la rue de 1.5 m (4.5 pi);
- ⇒ Espace libre d'environ 50 cm (18 po) autour de chacun des bacs.

De plus votre bac doit être en bon états, avoir toutes ses roues et un couvercle.

Chaque couleur a une vocation précise!

Déchets domestiques



Recyclage



Matière organique



PROPRIÉTAIRES DE CHIEN

Ce qu'un propriétaire de chien doit savoir...

Vous êtes propriétaire ou gardien d'un chien?

- Article 17 : Tout animal gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture etc) l'empêchant de sortir du terrain.
- Article 18 : Le gardien ne peut laisser l'animal errer dans un endroit public ou une propriété privée autre que celle du propriétaire de l'animal. Dans un endroit public l'animal doit être retenu par une laisse d'une longueur maximal de 2 mètres.
- Article 19 : Tout gardien d'un animal se trouvant dans une rue ou un parc doit enlever les excréments et les déposer dans un contenant ou un sac.



PROPRIÉTAIRES DE CHATS

Chats errants...

Il a été porté à notre attention que plusieurs chats sont présents sur le territoire de la municipalité. Veuillez penser à stériliser vos chats afin d'éviter la surpopulation.

Les bienfaits de la stérilisation



MOT VERT DU MOIS

Le Mot vert du mois – « Ne jetez pas votre argent à la poubelle! » - Janvier 2023

Bonjour à toutes et tous,

En début décembre, nous avons diffusé une campagne médiatique sur comment économiser en réduisant nos déchets. Une courte vidéo est disponible sur notre page Facebook (Matières résiduelles – MRC de La Matapédia et de La Mitis) qui explique les économies réalisables par un simple tri. Voici le résumé de la vidéo :

En 2023, les coûts de traitement de nos matières résiduelles seront de :

- Poubelle (enfouissement) : 184 \$/tonne
- Bac bleu (recyclage) : ~20 \$/tonne
- Bac brun (compostable) : 20 \$ par habitant, peu importe la quantité

Voici le scénario : On fait un gros party et il reste à la fin 1 tonne de bouteilles d'eau vides, 1 tonne de gobelets de café en styromousse et 1 tonne de muffins (on a mal calculé nos quantités).

Si on envoie tout à la poubelle, ça fera 3 tonnes multipliés par 184 \$/tonne (552 \$) et l'on additionne le 20\$ par habitant du bac brun qui est fixe, peu importe la quantité. Ça représente un coût de 572 \$ pour tout envoyer à la poubelle.

Si l'on trie nos matières, donc les bouteilles d'eau vont dans le bac bleu (20\$), les muffins dans le bac brun (20\$) et puisque les gobelets en styromousse ne sont pas recyclables, ils vont à l'enfouissement (184\$). Ça donne un coût de 204 \$, soit une économie de 368 \$ juste en triant bien nos matières.

Finalement, imaginons encore une fois que l'on tri adéquatement les bouteilles (20\$) et les muffins (20\$), mais qu'au lieu d'utiliser des gobelets à café en styromousse, on réduit à la source en utilisant des tasses lavables qu'on a à la maison (gratuit). Ça donne un coût de 40 \$! Une économie de 532 \$ en réduisant simplement à la source une matière qui n'avait pas lieu d'être.

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



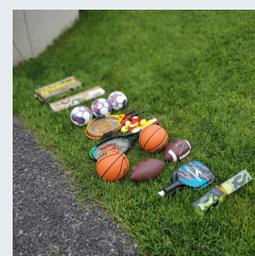
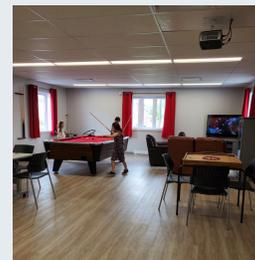
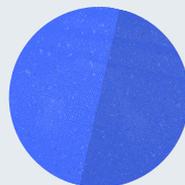
Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis



QUOI FAIRE À SAINT-LÉON ?

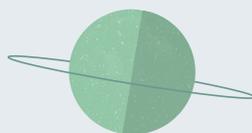
Parc léonais

- Patinoire (avec éclairage)
- Terrain de baseball (avec éclairage)
- Terrain de volleyball de plage
- Terrain de soccer
- Anneau de marche (avec éclairage)
- Modules de jeux
- Aire de jeux
- Pavillon
- Toilettes



Centre des loisirs

- Table de pingpong
- Table de billard
- Table de pichenottes
- Coin télévision
- Salle d'entraînement à accès libre
- Activités organisées



Sentier de la montagne

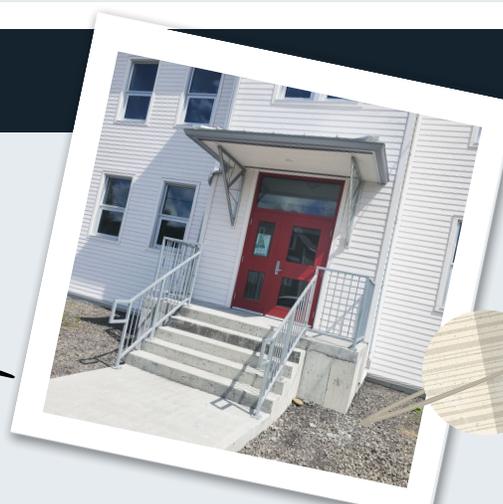
- Le sentier débute près du garage municipal au 300 rue Plourde. Vous pourrez y gravir la montagne jusqu'au belvédère afin d'y admirer la magnifique vue surélevée du village de Saint-Léon-le-Grand.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Heures d'ouverture

Dimanche	Fermé
Lundi	9h à 11h
Mardi	Fermé
Mercredi	9h à 11h
Judi	Fermé
Vendredi	19h à 21h
Samedi	Fermé



241 rue Gendron
Saint-Léon-le-Grand (Québec) G0J 2W0



Téléphone: 418-743-2828 #7942
Courriel: biblio.granleon@crsbp.net



Nouveauté au club des 50 ans et plus

Bienvenue aux membres et ami(e)s

À tous les lundis de 13h15 à 15h30 à compter du 16 janvier 2023:

- **Café**
- **Jeux cartes (pas besoin d'être un expert!)**
- **Jeux d'habiletés (pétanque Atout, poche, baseball poche)**

On s'amuse au local du Club 50 ans et plus de Saint-Léon!

Vous n'avez qu'à vous présenter sur place! Pour plus d'info: Johanne Ouellet 4187435291



Atelier - Fabrication de savons à lessive

VENDREDI 20 JANVIER 2023 À 19H00 (GRATUIT)

Voici la toute première activité de la programmation d'activité pour l'année 2023. Un atelier artisanal en compagnie de Catherine St-Onge! Activité directement à la bibliothèque (au local du club des 50 ans et plus).

Sur inscriptions seulement par Messenger ou par téléphone au 418-743-2828 p.7942



Atelier - Fabrication de jujubes

VENDREDI 3 FÉVRIER 2023 À 19H00 (GRATUIT)

Faire ses propres bonbons? Pourquoi pas!

Sur inscriptions seulement par Messenger ou par téléphone au 418-743-2828 p.7942

Bingo des Résidences léonaises

DIMANCHE 19 FÉVRIER 14H

Le prochain bingo des Résidences léonaises aura lieu dimanche le 19 février au sous-sol de l'église.

Participez en grand nombre!



Déjeuner communautaire

DIMANCHE 12 FÉVRIER 8H À 12H

Déjeuner communautaire au sous-sol de l'église organisé par la Fabrique.

- Adulte: 10\$
- 5 à 10 ans: 5\$
- Moins de 5 ans: Gratuit



Atelier scientifique

SAMEDI 4 MARS 10H30

Atelier scientifique pour les jeunes de 6-12 ans au centre des loisirs. C'est gratuit

Sur inscriptions seulement par Messenger ou par téléphone au 418-743-2828 p.7942





CARNAVAL

De Saint-Léon-le-Grand

RALLYE DE MOTONEIGE

DU COMITÉ DES LOISIRS LÉONAIS
SAMEDI LE 4 MARS 2023

SOUPER AU GYMNASSE DE L'ÉCOLE À 17H00

AU COÛT DE 20\$/SOIRÉE COMPRISE

AU MENU : BOUILLON, CIPAILLE, PAIN, SALADE, DESSERT THÉ ET CAFÉ

SOIRÉE À 18H30 AVEC NICOLAS GONTHIER / JOHNNY ET ISABELLE

BAR SUR PLACE (18+ 5\$ À L'ENTRÉE.)

PRIX DE PRÉSENCE

Inscription de 12h00 à 13h00, début
du rallye 13h00, 5\$ par motoneige.



Info: Mathieu.418-743-1315



Don du club des 50 ans et plus

Suite au spectacle avec nos artistes locaux à l'église, le C.A. du Club des 50 ans et plus est fier de remettre un don de 500\$ à la Fabrique pour l'entretien de l'église.

MERCI à vous les artistes et à tous ceux qui y ont participé d'une façon ou d'une autre.



Credit photo: Marielle Guay

De gauche à droite, Daniel Thibeault (président de la Fabrique) et Jean-Paul Lefrançois (président du club des 50 ans et plus)

Nouveau dépliant disponible sur demande

Nous y retrouvons pour chacune des 18 municipalités de la Matapédia un sentier praticable en raquette et/ou à ski de fond, ainsi que l'emplacement de la patinoire extérieure si elles en possèdent une. On y retrouve une grande carte de la région de façon plus globale, mais également, des cartes permettant de trouver l'infrastructure ou les sentiers rapidement. Le tout pour profiter de l'hiver!

Également disponible en version numérique:t

<https://cosmoss.qc.ca/matapedia/actions/defiez-l-hiver.html>.



RESTEZ INFORMÉS!

@ Municipalité de Saint-Léon-le-Grand - Janvier 2023

